

## FORMULAIRE D'ADHÉSION

Nom de l'entreprise \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone (bureau) \_\_\_\_\_ Télécopieur \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_ Site Internet \_\_\_\_\_  
Secteur d'activité \_\_\_\_\_ Nombre d'employés \_\_\_\_\_  
Année de fondation \_\_\_\_\_

J'accepte de recevoir les invitations aux événements et autres informations du RGAL par courriel

### Personnes-ressources

Nom du répondant \_\_\_\_\_ Titre \_\_\_\_\_  
Délégué (si désiré): Nom \_\_\_\_\_ Titre \_\_\_\_\_

Cochez ici si vous désirez un reçu

Cochez ici si vous désirez une facture

**Inscription pour devenir membre du regroupement: 75 \$**

**Inscription pour devenir «amis» du regroupement (Compagnie à l'extérieur de Lavaltrie): 100 \$**

**S.V.P. FAIRE LE CHÈQUE À: REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES DE LAVALTRIE.**

**S.V.P. FAITES-NOUS PARVENIR VOTRE CARTE D'AFFAIRES AVEC LE RETOUR DU FORMULAIRE.**

## **POURQUOI DEVENIR MEMBRE DU REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES DE LAVALTRIE ?**

### **Entre autres, ...**

- › Parce que le Regroupement est un outil efficace de réseautage et de concertation.
- › Pour développer des contacts d'affaires.
- › Pour participer aux activités d'échange entre les gens d'affaires et assister aux diverses conférences.
- › Pour être à l'affût de l'information en matière de développement économique régional.
- › Pour le rayonnement de votre entreprise, localement et régionalement.
- › Pour bénéficier de formations spécifiques selon les besoins des membres, et ce, à moindre coût.
- › Pour bénéficier d'une visibilité au sein d'outils promotionnels du Regroupement.
- › Pour vous impliquer dans le développement et la réalisation de projets locaux.
- › Pour vous impliquer au sein des comités et du Conseil d'administration du Regroupement.

## **QU'EST-CE QUE L'ADHÉSION AU REGROUPEMENT INCLUS ?**

- › La publicité via le site Internet du Regroupement.
- › L'accès à la liste des entreprises membres pour l'envoi d'informations.
- › Un rabais sur le prix des activités du Regroupement.
- › La participation et le droit de vote lors de l'Assemblée générale annuelle.